

Genre du véhicule Machine de travail lourde (véhicule spécial) *	Marque de fabrication FAUN - FRISCH	Type F 1100 C - .	Fiche d'homologation N° CH 5320 02
Constructeur Identification	FAUN FRISCH BAUMASCHINEN GmbH., D-8901 Kissing bei Augsburg sur la plaquette du constructeur "F 1100 C-." devant le N° du châssis		
Plaquette constructeur N° du châssis	à droite, à l'avant sous la cabine à droite, à l'avant du véhicule, au-dessus de l'essieu		
Identification du moteur Importateur principal	"F5L 912" à droite, latéralement sur le bloc, sous le démarreur + à gauche sur la soufflerie (plaquettes) MAVEG AG., 3250 Lysa		
Véhicule homologué	3 120 702		

Châssis	
Nombre d'essieux	2
Direction	hydrostatique, assistance hydraulique; articulées
Transmission	boîte c.v. sous charge avec convertisseur couple
Nombre de vitesses	3
Frein de service	air comprimé/hydraulique, à disques, hydraulique = 2 circuits } sur toutes les roues
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, sur l'arbre à cardan
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire
Raieuseur	-
Contrôle 2 circuits	contrôle du niveau; lampe-témoin séparée

Carrosserie	pelle	
Nombre de portes	2	Compteur de vitesse =
Ceintures sécurité	av =	ar =
Cale	1 = 350x290x200cm	
Antivol	-	
Nombre de places	t 1 av	centre ar
Dimensions	intérieur	extérieur
Longueur		6120
Largeur		2330
Hauteur		3130
Porte à faux	av	2080
	ar	1290
Distance volant - vers l'avant du véhicule	3500	Braquage ø

Moteur	DEUTZ	Type	F5L 912
Marque	en ligne	Temps	4
Construction	D	Position	arrière
Carburant	air	Nombre cylindres	5
Refroidissement	100	Course	120
Alésage	4710	CV-impôt	23,99
Cylindres	68 DIN	à l/min	2500
Puissance en kW	74	à l/min	1875
Bruit à l'arrêt	1 pot 560 x 230 x 120 mm		
Silencieux			
Mesure des gaz	Zacharach = 4,0		
Déparasitage	-		

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	3700	3700	7400
Charge utile	(avec la pelle de 1,1 m3)		
Poids total	7400		
Poids garantis	8200		
Pneus	17.5 - 25 EM	17.5 - 25 EM	
Pty / bar	12 / 2,5	12 / 2,5	
Charge	7560	7560	
pour V max	50	50	
Jantes	14.00 x 25	acier	
		mécanique	automatique
Gar. poids remorquable avec/sans frein			
Garantie poids de l'ensemble			
Poids remorquable testé			
Charge garantie sur le toit			
Vitesse maximale selon le constructeur	34,3 km/h		
testées	35 km/h à l/min	2600	au moteur

Equipement	CR (E)
Feux de route	CR (E)
Feux de croisement	A (E) dans CR (E)
Feux de position	R (E)
Feux rouges	S1 (E)
Feux stop	
Clignoteurs	av AV/   4 (E) ar 2a (E)
Catadioptres	av   ar I (E)
Feux de gabarit	av A (E)   ar R (E)
Feux amers de brouillard	
Feux complémentaires	1/ lampe de travail avec lampe-témoin
Eclairage plaque	1/ séparé au centre
Essuie-glace	1/ balai sans lave-glace
Avertisseurs	KLAXON CH 0701 04
	ou d'autres modèles homologues

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Machine de travail lourde (vhc.spécial)		
Marque et type	FAUN - FRISCH F 1100 C - .		
Homologation			
N°	CH	5320 02	
Carrosserie	pelle		
Places	total	1	avant
Poids à vide	7400	Carburant	D
Charge utile	-	CV-impôt	23,99
Poids total	7400	Cylindrée	4710

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation (Pour les résultats des mesures du bruit et des gaz d'échappement voir la fiche des émissions)

- \* ) Véhicule spécial : distance volant - vers l'avant du véhicule = 3500 mm
- x) Insonorisation : le canal d'aspiration et tout le compartiment du moteur.
- + ) Variante de pneus : 20 - 24 EM 12 FR 8600 (2,5) Vmax 50 km/h  
15,5 - 25 EM 12 FR 6320 (2,5) 50 km/h

§) Equipement : la hauteur des feux de position et des feux de croisement, la hauteur et la distance depuis l'avant du véhicule des clignoteurs latéraux sont admises pour raisons techniques; des bavettes sont exigées derrière les roues AV et AR.

Inscription dans le permis de circulation:

- 101 - 1 plomb sur butée de pleine-charge;
- 118 - vitesse maximale 40 km/h; le disque indiquant la vitesse maximale est obligatoire;
- 125 - autorisation spéciale obligatoire (14 - les manoeuvres difficiles doivent être surveillées par une personne auxiliaire; de jour et lorsque les conditions de visibilité sont bonnes, la surveillance peut être assurée par le conducteur, au moyen de deux grands miroirs d'angles (300 cm<sup>2</sup>) fixés à l'avant du véhicule);
- 137 - signalisation jaune/noir: la protection sur les dents;
- 138 - protection : sur les dents de la pelle;
- 141 - assurer : les commandes de la partie hydraulique de travail.

Lieu et date de l'homologation Lyss, 07.04.82

Remplace FH CH

Service fédéral d'homologation